



## Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes

**TORONTO, le 24 juillet 2018** — L'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED) se réjouit des récents progrès réalisés concernant la ratification par le Canada de la [Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne](#) (Convention de Lisbonne sur la reconnaissance) de 1997.

L'ACSED a pris part à de longues consultations, menées par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), et a appuyé l'adoption de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance ainsi que la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans le domaine de l'évaluation et de la reconnaissance des diplômes d'études internationaux par les autorités compétentes du domaine de la reconnaissance au Canada, soit les établissements d'enseignement, les organismes et associations de réglementation professionnelle, les autorités de l'immigration et les employeurs.

Le [Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux](#) (CAQ) a été produit par le CICDI en collaboration avec l'ACSED, et les politiques et procédures de tous les membres, au sein de leurs organisations respectives, sont conformes aux 41 principes et recommandations du CAQ. L'ACSED a en outre appuyé l'élaboration du Portail des évaluatrices et évaluateurs du CICDI – [Évaluateur.CICDI.ca](#) – qui contient des outils et des ressources à l'intention du milieu pancanadien de l'évaluation des diplômes d'études.

Conformément au CAQ et à la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance, les membres de l'ACSED publient des [rapports d'évaluation à des fins générales](#) qui présentent des opinions de spécialistes non contraignantes concernant l'évaluation de diplômes d'études délivrés en dehors du Canada. Ces rapports sont en grande partie utilisés par les autorités compétentes du domaine de la reconnaissance au Canada qui ont besoin d'aide dans le cadre des procédures d'authentification et de comparabilité des documents. En conséquence, les autorités compétentes du domaine de la reconnaissance s'appuient sur les rapports de l'ACSED pour informer leurs décisions exécutoires au sujet des candidates et candidats formés à l'étranger qui souhaitent s'installer au Canada pour y travailler ou y étudier. L'ACSED a soutenu des millions d'individus formés à l'étranger souhaitant recevoir une évaluation équitable de leurs diplômes d'études dans l'ensemble du Canada.

L'ACSED est composée de six membres : le *Comparative Education Service* (CES); le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS); l'*International Qualifications Assessment Service* (IQAS); l'*International Credential Evaluation Service* (ICES); le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec (MIDI); et *World Education Services* (WES) Canada.

Le CICDI est une unité du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et sert de centre national d'information du Canada aux termes des conventions de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications. Il facilite l'adoption des pratiques exemplaires définies par ces conventions et remplit le rôle de Secrétariat de l'ACSED. Le précurseur de l'ACSED était le

Comité des services d'évaluation provinciaux (CSEP), un comité du CMEC formé au milieu des années 1990 pour aider le Canada à respecter ses engagements aux termes de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web de l'ACSED à [CanAlliance.org](http://CanAlliance.org). Le CICDI offre également une [foire aux questions](#) au sujet de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance.

### **Renseignements**

M. Michael Ringuette  
Coordonnateur, CICDI  
Secrétariat de l'ACSED  
Tél. : 416 962-9725  
Courriel : [m.ringuette@cmecc.ca](mailto:m.ringuette@cmecc.ca)